



Violences économiques faites aux femmes 2025

Rapport d'étude

Proposition rédigée par Estelle THOMAS, Hélène
LECLERC et Sophie BUGNON – 20 novembre 2025

Méthodologie



1 000 interviews de femmes
âgées de 18 ans et plus
Échantillon représentatif des femmes
françaises (âge, profession, région,
catégorie d'agglomération)



Etude réalisée **online**
sur panel



Du **22 au 28 octobre 2025**



Situation financière des femmes actuellement en couple

Une situation financière qui reste fragile, avec une part importante d'entre elles qui sont exposées à une forme de dépendance financière : 48% n'auraient pas les moyens de quitter le foyer conjugal et 23% ne seraient pas capables de subvenir à leurs besoins essentiels. Un constat renforcé par le fait que plus d'une femme sur 4 ne dispose pas d'un compte courant personnel. Des résultats qui tendent à progresser cette année sur plusieurs dimensions.

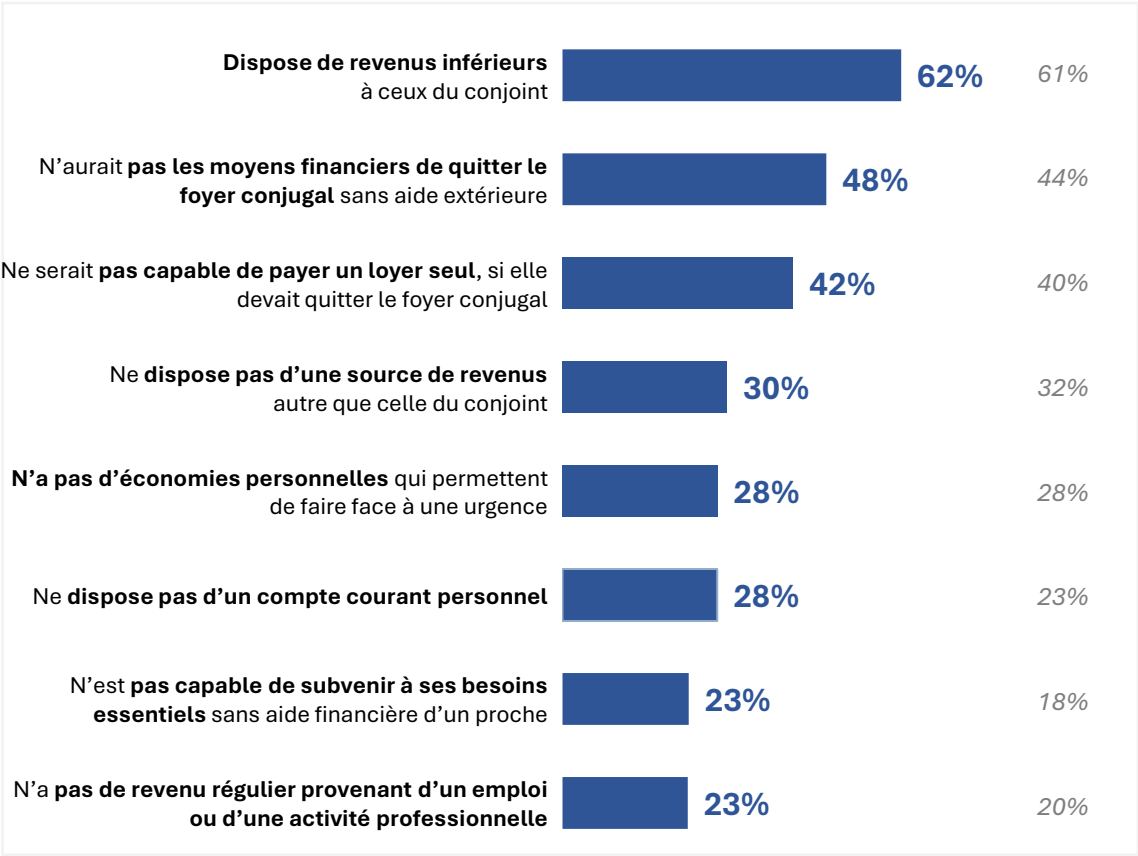


Rappel : 58% des femmes sont actuellement en couple (568 répondants).

Dépendance financière

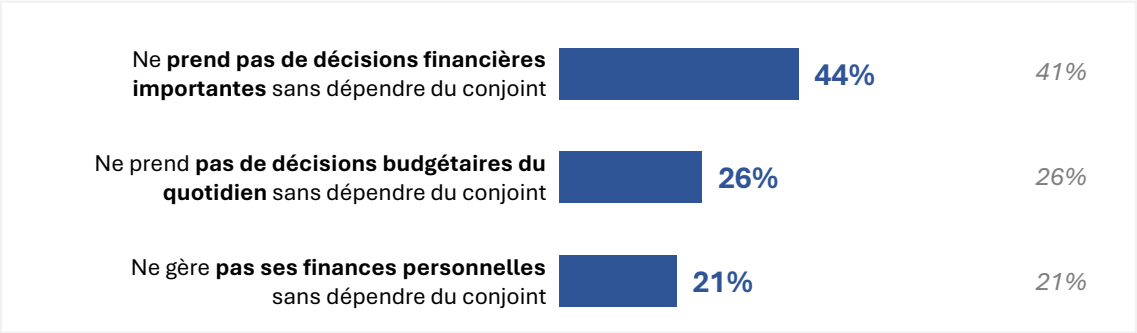
Rappel 2024

N=568



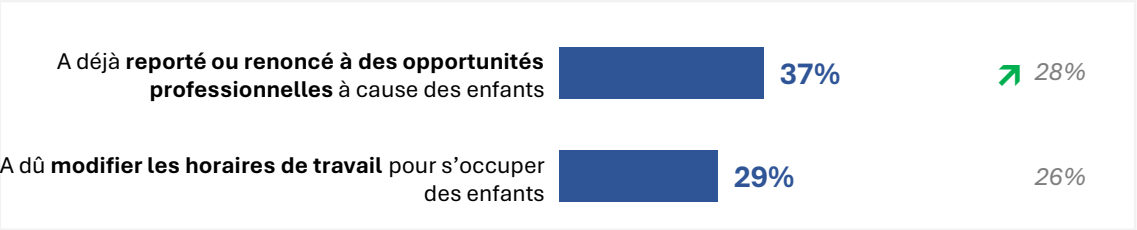
Dépendance dans la prise de décision

Rappel 2024



Adaptation du cadre professionnel aux enfants

Rappel 2024



Situations de violences vécues

Si près d’1 femme sur 4 a déjà été exposée à des violences physiques ou verbales de la part de son conjoint (28% des femmes qui ont déjà été en couple), elles sont plus d’1 sur 10 a avoir subi des violences économiques, soit par un refus de participer au frais, soit par un contrôle des dépenses. Des proportions globalement stables par rapport à l’an passé.

	Après de l'ensemble des femmes		Après des femmes ayant déjà été en couple N=852
	% Oui	Rappel 2024	
TOTAL VIOLENCES PHYSIQUES OU VERBALES	24%	26%	28%
Sous total Violences verbales / psychologiques	21%	23%	24%
Vous avez fait l'objet d'insultes, d'injures, de dénigrements de la part de votre conjoint	19%	22%	22%
Votre conjoint a menacé de détruire vos biens matériels ou immobiliers	8%	8%	9%
Votre conjoint a confisqué vos papiers (carte d'identité, passeport, titre de séjour...)	3%	1%	3%
Sous total Violences physiques	18%	19%	21%
Votre conjoint vous a bousculée ou a exercé sa force physique mais sans vous donner de coups	14%	15%	17%
Vous avez fait l'objet de coups ou de violences physiques de la part de votre conjoint	10%	10%	12%
Votre conjoint vous a déjà mis à la porte suite à une dispute	6%	4%	7%
Vous avez fait l'objet de violences sexuelles de la part de votre conjoint	6%	6%	7%
TOTAL VIOLENCES D'ORDRE ÉCONOMIQUE	13%	14%	15%
Votre conjoint a refusé de participer aux frais de la vie quotidienne	10%	12%	12%
Votre conjoint a déjà contrôlé vos dépenses, vous a empêché de travailler, a confisqué vos ressources, votre salaire	6%	5%	7%
Aucune de ces situations	73%	71%	70%

Situations de violences économiques vécues

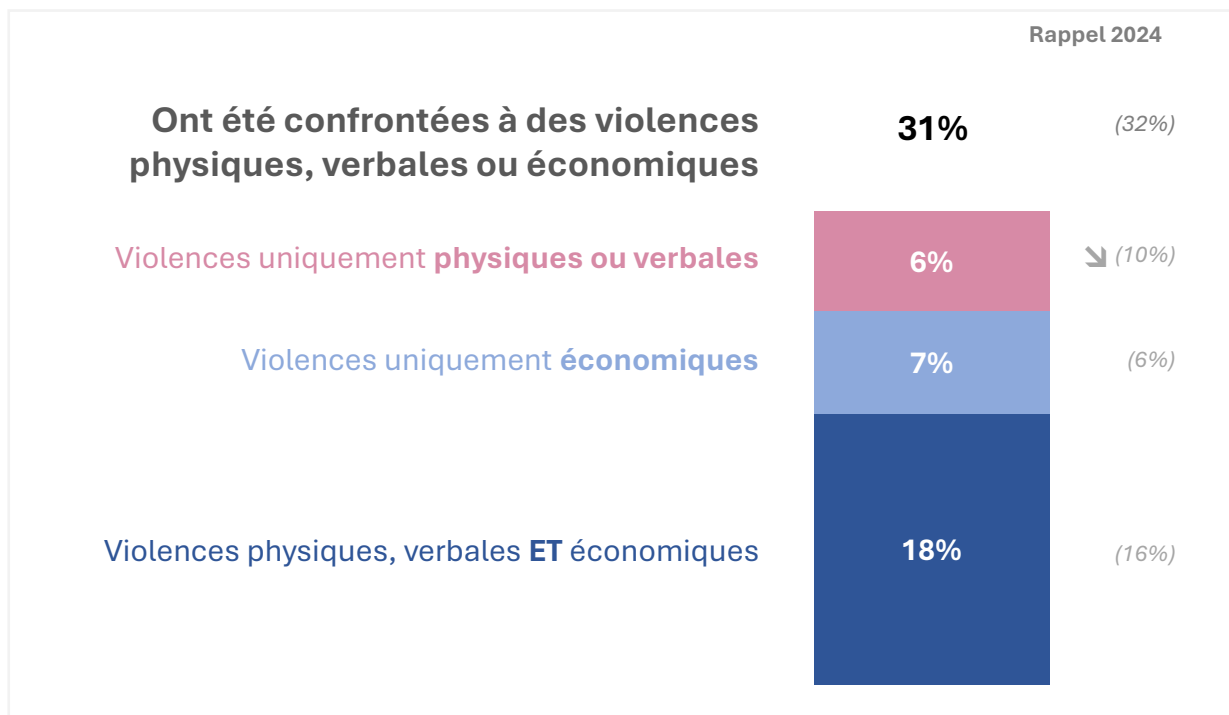
Un constat similaire à l'an passé. La confiscation / le vol reste le type de violence économique auquel les femmes sont les plus exposées (17%), notamment le détournement de sommes allouées à la vie du ménage et aux enfants. Une violence qui peut également se traduire par un contrôle des finances (12%) ou de l'activité professionnelle (6%).

	Auprès de l'ensemble des femmes		Auprès des femmes ayant déjà été en couple	
	% Oui	Rappel 2024		N=852
TOTAL VOL, CONFISCATION	17%	17%	20%	
Dépense pour lui de l'argent qui devait être consacré au foyer/aux enfants	10%	10%	12%	
Vous impose de partager les charges du logement (ex : loyer, remboursement du crédit...) à part égale alors que ses revenus sont plus importants	7%	6%	8%	
Refuse d'utiliser une partie de ses économies/revenus pour financer le train de vie du foyer	6%	8%	7%	
Vous vole de l'argent en cash ou sur vos comptes courants (ex : compte commun)	3%	4%	4%	
Prélève à votre insu des sommes sur les comptes ouverts de vos enfants	2%	1%	2%	
TOTAL CONTRÔLE DES FINANCES	12%	11%	14%	
Contrôle vos dépenses tout en vous cachant les siennes	5%	4%	6%	
Contracte des dettes en commun sans vous en informer	4%	6%	5%	
Gère l'épargne du ménage sans vous informer ou vous demander votre avis	3%	3%	4%	
S'oppose à ce que vous ayez un compte courant personnel	2%	2%	2%	
Saisisse tout ou partie de vos revenus (ex : salaires, allocations...)	1%	2%	1%	
Bloque vos cartes bancaires sans vous le dire	1%	<1%	1%	
TOTAL CONTRÔLE DU TRAVAIL	6%	6%	7%	
S'oppose à ce que vous preniez un travail	3%	3%	4%	
S'oppose à ce que vous suiviez une formation ou des études	2%	3%	3%	
Vous impose le poste de travail que vous occupez (en travaillant pour son activité à titre gratuit ou en dessous du marché, en occupant un emploi moins bien rémunéré que le sien, etc.)	2%	1%	2%	
Vous impose de travailler à temps partiel	1%	1%	1%	
Non, aucune de ces situations	78%	79%	75%	

Bilan des violences subies

1 femme sur 4 a déjà été confrontée à des violences économiques. Un constat similaire à l'an passé.

A noter toutefois que les situations de « multi-violences » tendent à progresser (+2 pts), et restent celles qui engendrent les plus grandes fragilités / difficultés.



Femmes confrontées à des violences uniquement physiques ou verbales ⚠️ N=61

Peu d'écarts significatifs par rapport à l'ensemble de l'échantillon. En tendance, elles vivent davantage **en couple et avec des enfants**.

Femmes confrontées uniquement à des violences économiques ⚠️ N=67

Les femmes à leur compte sont davantage représentées dans ce groupe. Elles sont plus souvent **locataires**, et **n'ont jamais quitté, ni cherché à quitter le domicile** familial. Malgré les conflits économiques qu'elles ont pu connaître, elles sont toujours parvenues à couvrir leurs besoins de base.

Femmes confrontées à la fois à des violences physiques / verbales ET économiques N=165

Elles sont davantage **femmes au foyer, locataires, et vivent plus souvent seules avec des enfants**. Elles ont adapté leur vie professionnelle en conséquence, en **renonçant à des opportunités** ou en modifiant leurs horaires de travail. Le père des enfants ne les aide pas financièrement à couvrir les besoins des enfants.

Elles ont **davantage recherché de l'aide** en composant le 3919, et **ont davantage quitté le domicile familial**, ou envisagé de le faire. Plus souvent dans l'impossibilité de couvrir leurs besoins de base, notamment pour payer les factures, les courses alimentaires et les frais de santé, elles ont davantage demandé une aide financière à leurs proches et / ou contracté un crédit à la consommation. Elles sont **plus sujettes au surendettement ou aux situations d'interdit bancaire**, et sont plus susceptibles d'avoir accumulé des dettes.



24% des femmes ont déjà vécu des situations de **VIOLENCES ÉCONOMIQUES** (un résultat stable, 23% en 2024).

Utilité perçue d'un compte courant personnel

Une majorité des femmes en couple a conscience que le compte courant personnel permet une plus grande indépendance ou de se protéger en cas de séparation.
Une prise de conscience encore plus marquée auprès des femmes en couple qui ont été victimes de violences économiques.

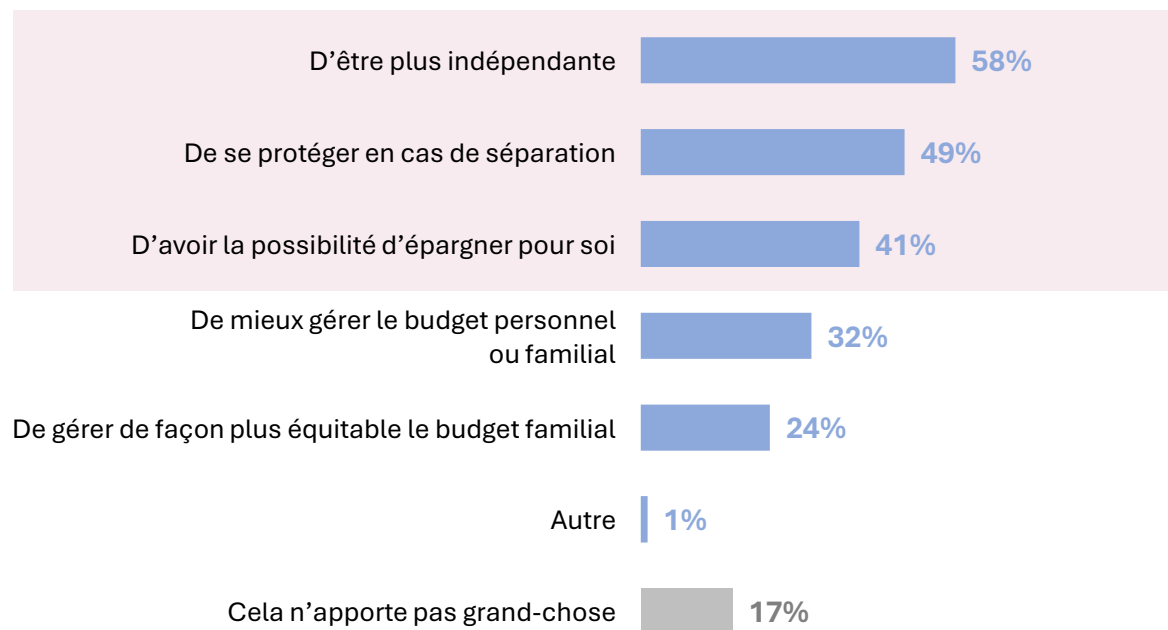


Rappel : 58% des femmes sont actuellement en couple
(568 répondants).

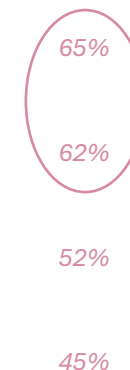


N=568

Utilité perçue d'un compte courant personnel Cela permet...



Auprès des femmes en couple
victimes de violences économiques
(110)



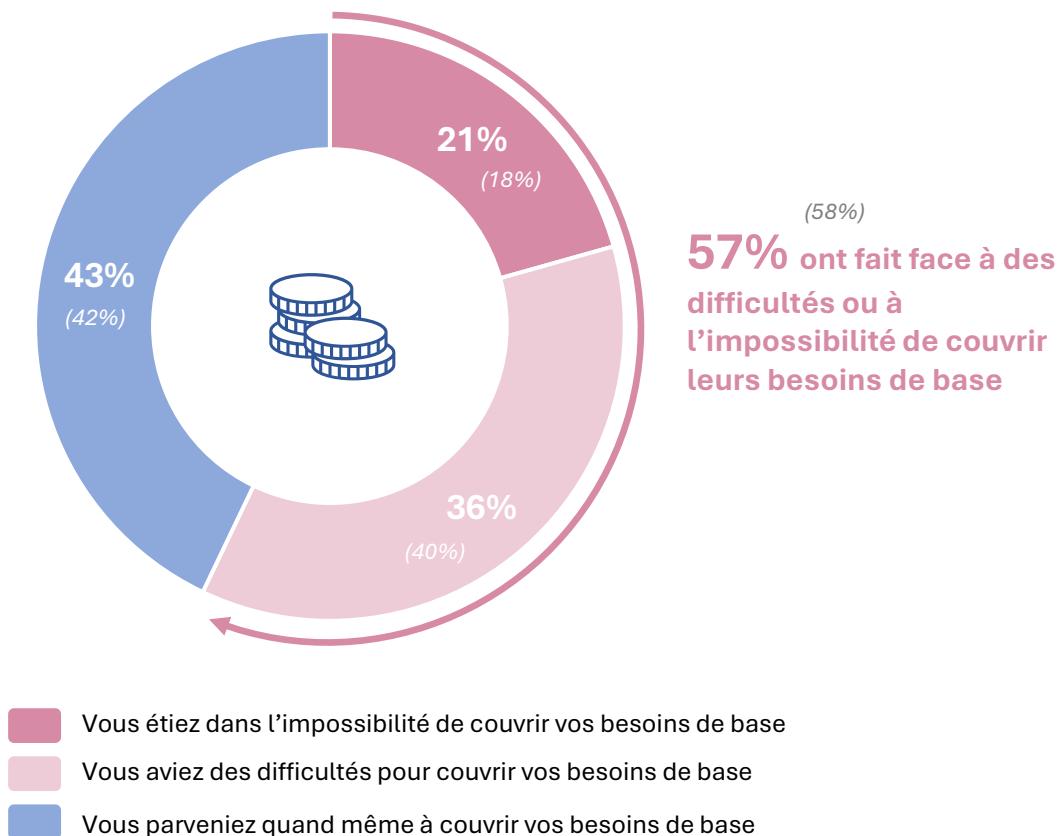
Les femmes en couple qui ont subi des violences économiques sont encore plus convaincues de l'intérêt du compte courant personnel, notamment en matière d'indépendance et de protection en cas de séparation.

De plus, elles sont 80% à détenir un compte courant personnel (vs. 72% de l'ensemble des femmes en couple) : un impact de l'expérience vécue.

Conflits d'ordre financier : les conséquences

Les violences économiques ont des traductions bien concrètes dans la vie des femmes qui les subissent. Plus de la moitié déclarent que cela les a mises en difficultés pour couvrir leurs besoins de base (dont 21% dans l'impossibilité). Ces femmes vivent plus souvent dans un foyer monoparental et ont une situation professionnelle plus précaire. La grande majorité a déjà connu des violences verbales et/ou physiques en parallèle.

Impact sur la capacité à subvenir aux besoins



En termes de **situation professionnelle**, deux profils sont surreprésentés, les **femmes au foyer** (13% vs 7% pour l'ensemble) et les **employées à temps partiel** (14% vs 9%) → **des situations plus précaires**

Elles sont plus susceptibles de vivre en **agglomération parisienne** (23% vs 16%).

Elles sont plus nombreuses à **vivre seules avec leur(s) enfant(s)** (17% vs 8%) et sont logiquement plus nombreuses à **avoir déjà reporté ou renoncé à des opportunités professionnelles** (60% vs 31%) ou **modifié leurs horaires de travail** (40% vs 23%) pour s'occuper de leurs enfants.

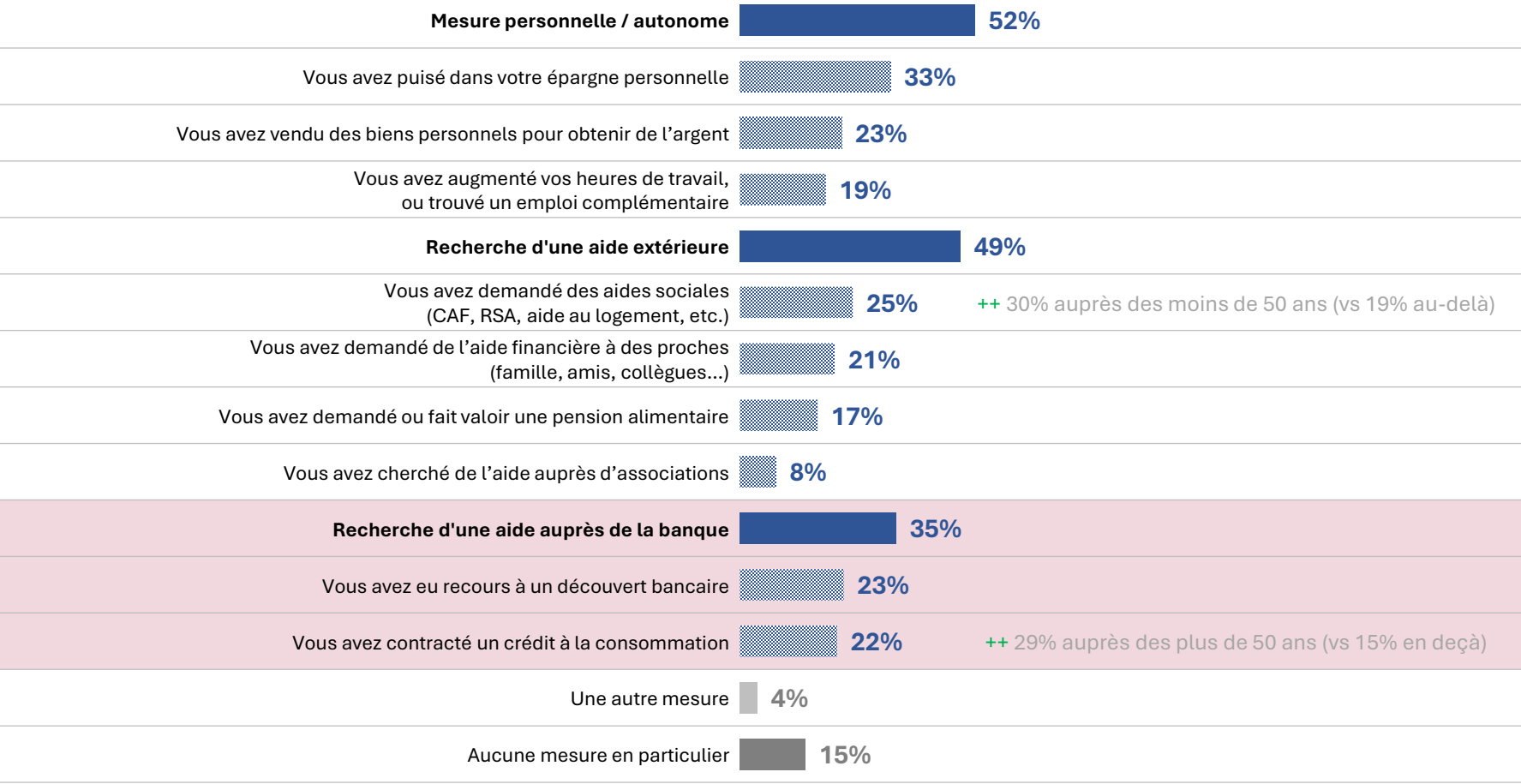
Elles sont également beaucoup plus nombreuses à avoir **déjà subi des violences verbales et / ou physiques** (85% vs 24%).

→ **Des femmes en situation plus précaire, et ayant également été victimes de violences verbales et/ou physiques.**

(Xx%) Données 2024

Mesures prises pour répondre aux besoins

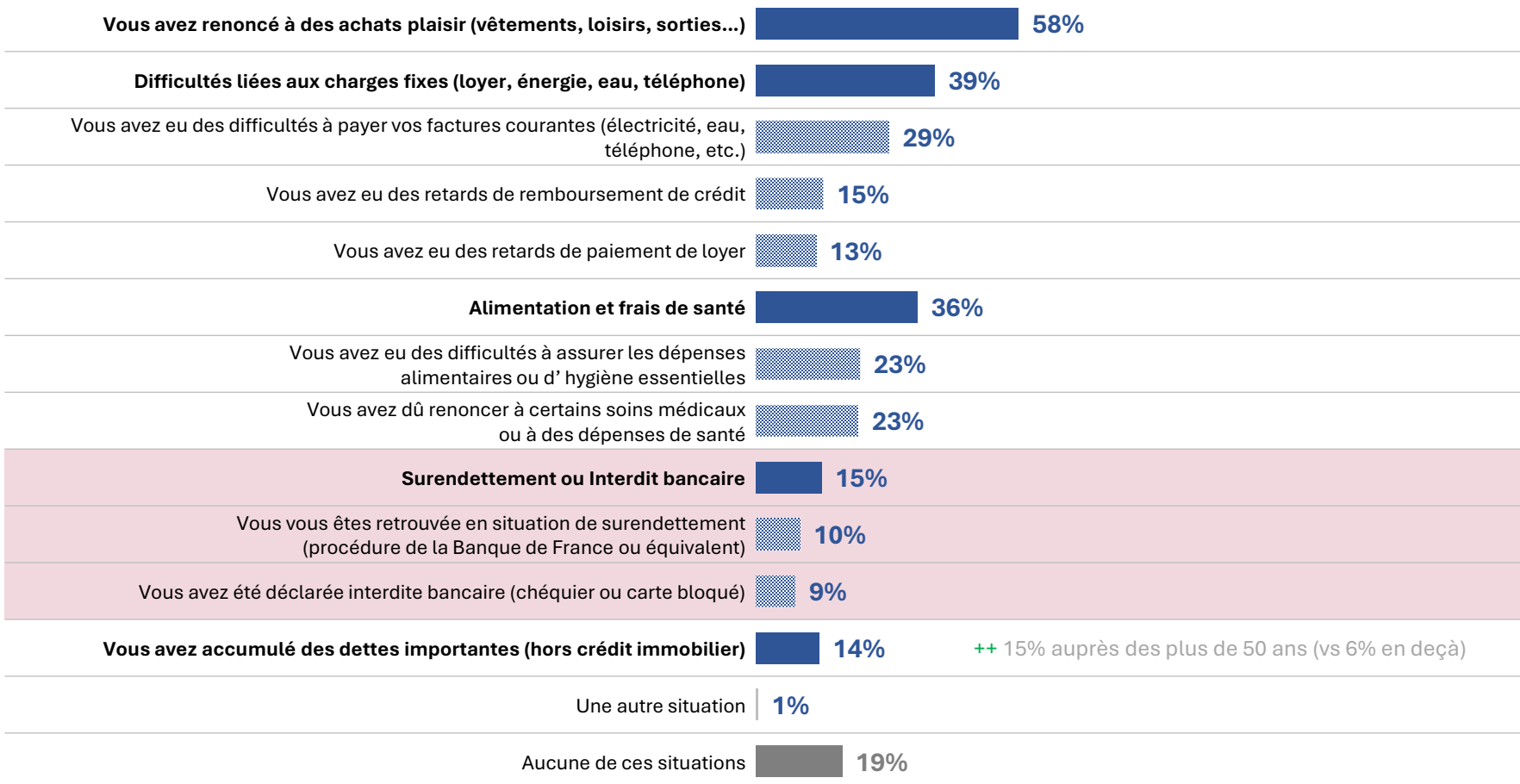
Si près d’1 femme sur 2 a pu bénéficier d’aides (sociales ou de la part de proches), la même proportion a du opter pour des solutions personnelles (épargne / vente de biens / travailler plus). Plus d’une sur 3 se tournent vers des solutions bancaires (crédit, découvert).



35% des femmes victimes de violences économiques ont recours au crédit ou au découvert bancaire pour y faire face.

Conséquences financières des violences économiques

Si pour la majorité ces violences ont pour conséquences de renoncer à des achats plaisir, les conséquences sont souvent plus dramatiques : 1 femme victime sur 3 a rencontré des difficultés pour assurer ses dépenses de premières nécessités et 15% se sont retrouvées en situation de surendettement ou en interdit bancaire → une situation de « double peine ».



15% des femmes victimes de violences économiques ont par la suite été en grande souffrance financière → Une « double peine »

La solution d'accompagnement proposée par le Crédit Mutuel – Zoom auprès des victimes de violences économiques

Les femmes qui ont été victimes de violences économiques partagent une vision similaire du dispositif Crédit Mutuel.

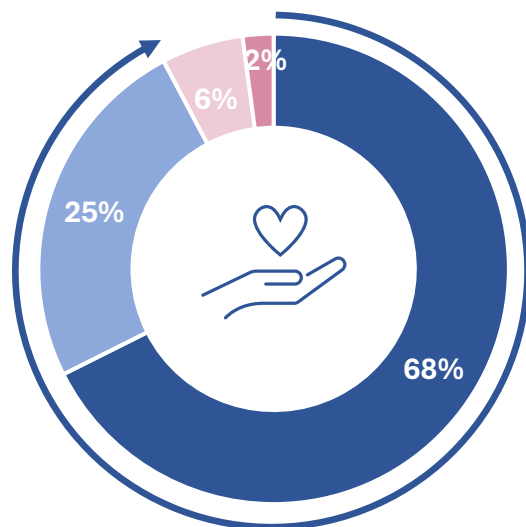
D'un point de vue personnel, 55% estiment que ce dispositif les aurait aidées dans ce qu'elles ont vécu.



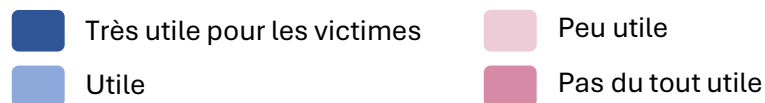
Rappel : 24% des femmes sont victimes de violences économiques (232 répondants).

Perception du dispositif

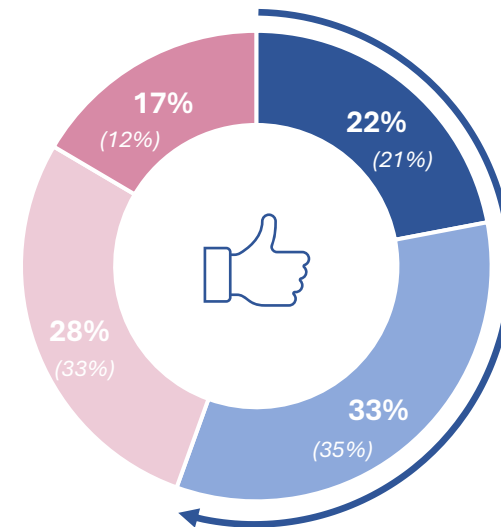
N=232



92% pensent que le compte bancaire gratuit destiné aux femmes victimes de violences économiques est utile



Cette solution aurait aidé par rapport à ce qu'elles ont vécu

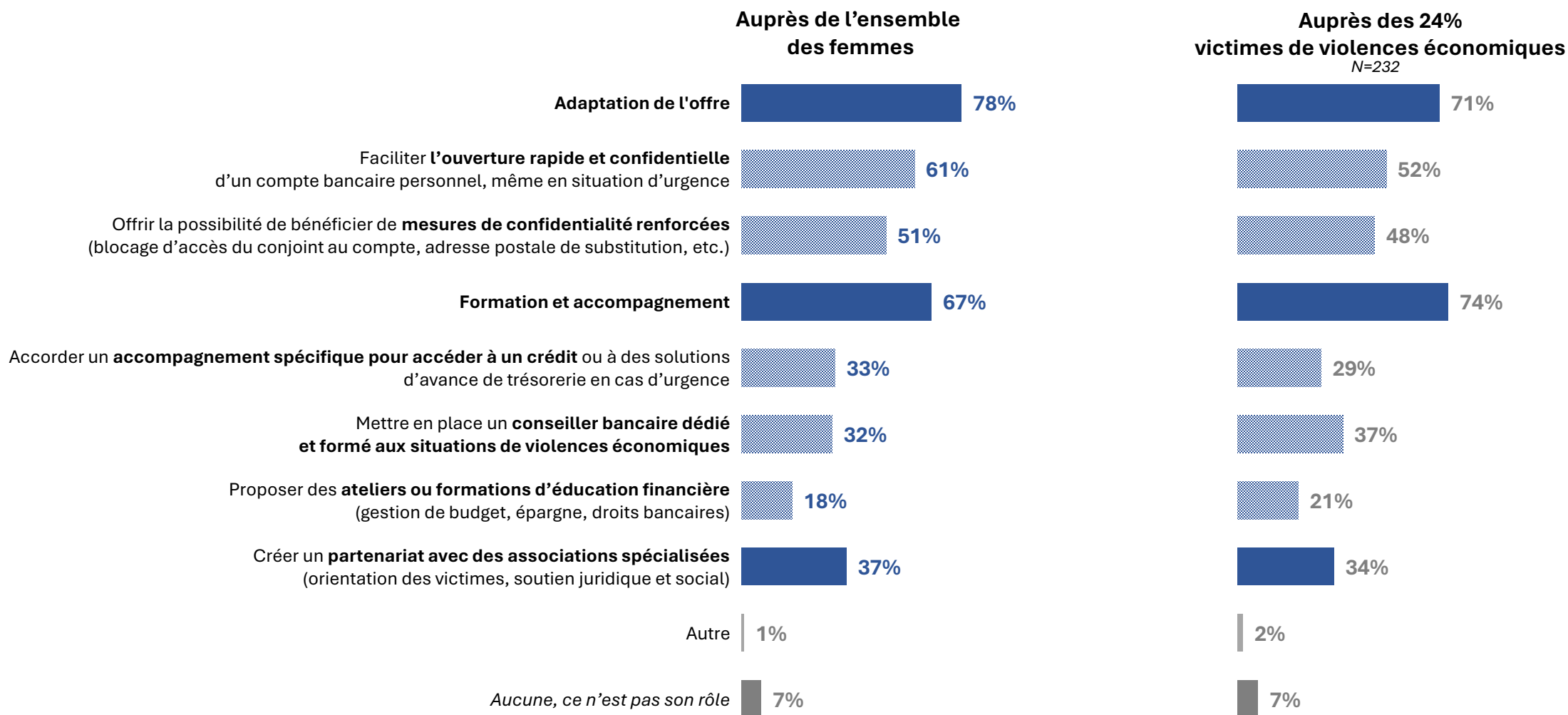


55% estiment que cette solution les aurait aidées dans ce qu'elles ont vécu



Actions possibles de la part d'une banque

Si la facilitation pour l'ouverture d'un compte personnel est largement citée, les mesures de confidentialité renforcée semblent également nécessaires. Les femmes victimes de violences économiques citent également fréquemment la mise en place d'un conseiller dédié à ce type de problématique ou la mise en place de partenariats avec des associations spécialisées.





Merci pour votre
attention !

Estelle THOMAS

Directrice Générale Adjointe IFOP - Pôle
Banque Finance Assurance
estelle.thomas@ifop.com
06 99 39 77 11

Hélène LECLERC

Directrice d'Expertise - Pôle
Banque Finance Assurance
Helene.leclerc@ifop.com
06 03 64 91 23